

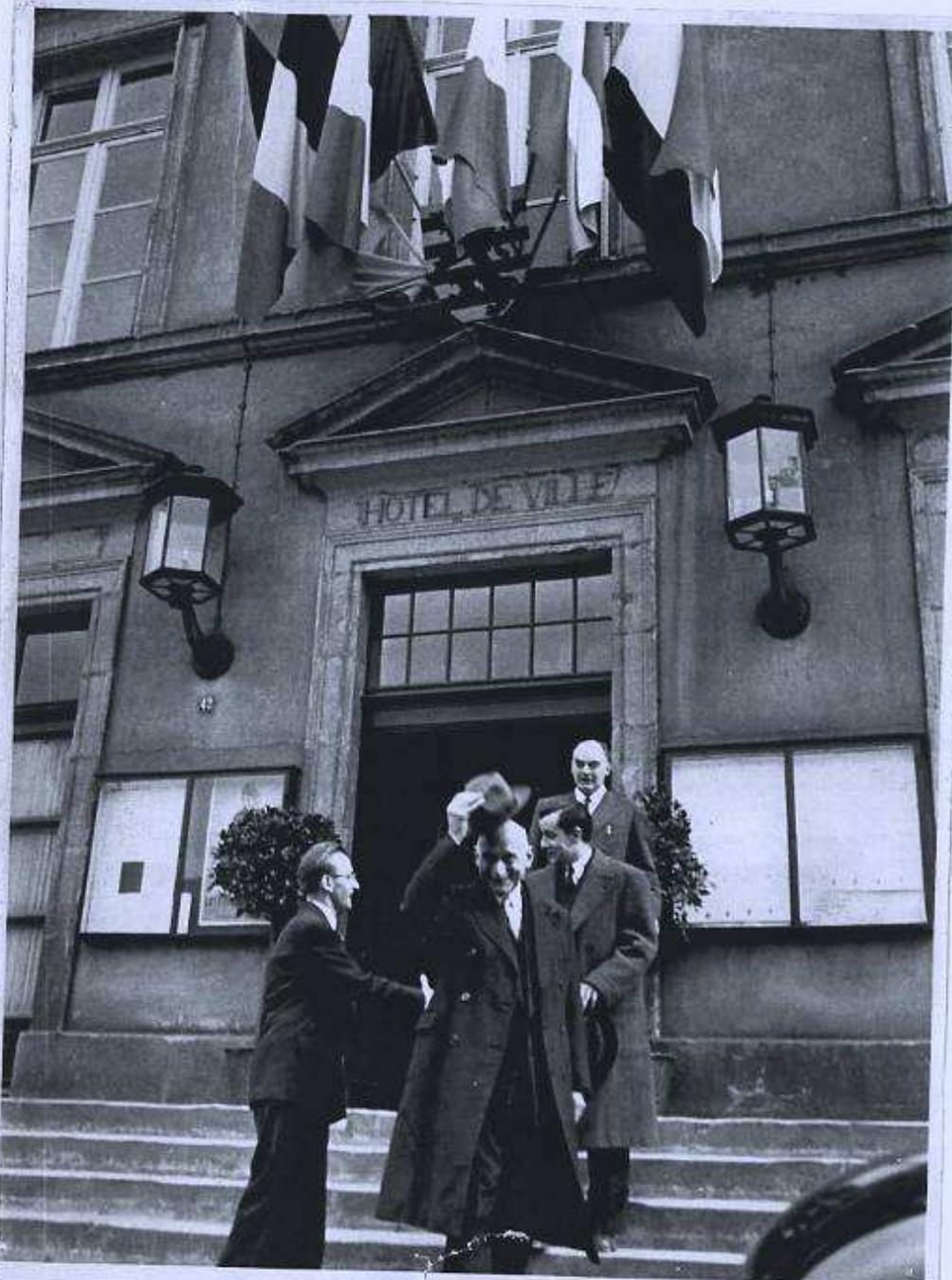
Photocopie du texte prononcé le 9 Mai 1953,  
première célébration du Jour de l'Europe, par Robert  
Schuman et écrit de sa main.

Il en a remis l'original à Georges Berthoin en  
témoignage de reconnaissance et d'amitié  
personnelle.

La photographie représente Robert Schuman,  
Bernard Clappier et Georges Berthoin quittant  
l'Hôtel de ville de Luxembourg où venait d'avoir lieu  
la cérémonie.

*En hommage à Monsieur  
Edouard Braine, ambassadeur du  
courage et de la lucidité, pour se souvenir  
du début de l'unité européenne, célébrée  
ensemble à Londres, le 9 Mai 2011*

*Georges Berthoin.*



Pour les institutions, comme pour  
les hommes, on commémore d'ordi-  
naire la date de leur naissance.

La Vte P. a innové. Elle a choisi le  
jour où est née une idée. Elle fêtera  
aujourd'hui et fêtera dans le siècle  
l'anniversaire de la conception plus tôt  
que de la naissance. C'est assez  
original.

En surplus, il y a en cela une  
coquetterie de grande dame qui  
accepte ainsi de vieillir elle-même.

Quant à moi, lors de ma naissan-  
ce, j'en ai tout l'avantage. Si la  
communauté a une filiation mul-  
tiple et conflictuelle, je suis moi-  
même plus spécialement mêlé à  
l'événement du 9 mai 50.

C'est ce qui me vaut aujourd'hui  
l'honneur de ma présence parmi vous,  
je l'apprécie hautement.

2) Cet anniversaire se reproduit pour le 3<sup>e</sup> fois. La 1<sup>re</sup> se situait au lendemain de la signature du Traité; la 2<sup>de</sup> ~~trois~~<sup>trois</sup> mois avant cette ratification, et voilà 9 mois que la Communauté est entrée en vigueur.

Si il n'avait pas été permis de faire remarquer d'abord qu'il a fallu moins de temps pour élaborer le Traité et le faire accepter par le 6 Gouvernement que pour obtenir l'adhesion des 6 Parlements.

Cette explication s'impose à ce sujet. C'est grâce à la rapidité avec laquelle l'entreprise a été menée dès le début, grâce à l'élan initial qui lui a été donné, que celle-ci a pu en le temps de s'entamer, de s'engager, et que celle n'a pas subi le sort de tant d'initiatives valables qui viennent échouer finalement dans les cartons ministériels ou

3) fondamentales.

Faut-il aujourd'hui s'en excuser auprès de ceux qui à l'époque pouvoient se réfugier un peu trop bousculés ?

Si je les comprends parfaitement ainsi que les réserves qu'ils ont formulées, ils doivent à leur tour reconnaître que nos démocraties, à cause de leurs rouages tentaculaires, à cause surtout de cette peur généralisée des responsabilités, risquent de plus en plus de sombrer dans l'inertie et dans l'impuissance. Les débris qui seraient légitimement conservés à l'étude des projets et aux consultations, sont surtout mis à profit pour retarder toute décision et pour organiser la résistance passive.

Nous devons faire valoir nous exposons à de tels débâcles ; c'est notre excuse

41 est, se pose, notre justification.

Voilà donc la Guinée république constituée en 2 ans et 3 mois. C'est un double record, celui de la hardiesse et celui de la vitesse à la fois.

Now, tout n'est pas si abordable ; il faut revoir.

Il revient précisément de prétendre porter un jugement définitif.

Le qu'on peut dire, c'est que les débuts ont été conformes aux prévisions le plus optimistes. Il n'a pas révélé aucune difficulté insurmontable, bien que l'on voie actuellement, quelle, pour découvrir la faille sans remède.

L'interprétation des textes, le parodage des 34 organisations politiques, le passage de l'état de choc extérieur, comportant 6 régimes distincts, à une réglementation unique, tout s'est effectué jusqu'ici d'une façon inégalée.

5) Alors que dans les mariages -  
me dit-on - les premiers mois  
sont les plus faciles, il n'y a pas  
de lune de miel pour les institu-  
tions. La période du démarrage  
est toujours la plus périlleuse.

Un esprit communautaire s'est  
instauré au sein de la Communauté  
comme l'esprit d'équipe <sup>avait</sup> animé  
les 6 délégations qui ont élaboré  
le Traité. Il faut à présent que  
ceux qui ont élaboré ce  
~~esprit~~, <sup>et de peu en peu</sup> se  
communiquent aussi aux 6 Gou-  
vernements et même aux Parlements,  
bien que leur tâche consiste essen-  
tiellement à défendre les intérêts  
nationaux particuliers.

Vous avez ainsi, messieurs, d'autant  
plus d'autorité que vous n'avez  
pas à vous en servir.

6) Ses renseignements personnels  
se font ainsi "jouindre avec satis-  
faction pour les résultats obtenus.

Quelle plus belle satisfaction  
peut avoir un homme politique  
que celle de constater que ses pré-  
visions se confirment?

Lorsqu'il est en même temps  
ministre responsable, son rôle parti-  
culier et personnel consiste à faire  
agréer le projet qui il a décidé de  
présenter au conseil des ministres.  
Il en est la causeur auprès de ses  
collègues qui s'en remettent à lui  
non seulement pour établir l'orientation  
de sa mise sur pied, mais aussi  
pour les conclusions finales.

Il assume ainsi le premier  
risque politique de l'entreprise.

Ensuite il lui incombe la pion-  
nerie <sup>à</sup> l'opinion publique et  
l'introduction auprès des Gouverne-  
ments étrangers.

7) C'est ce qui 'a été' fait le 9 mai.  
1950.

C'est ainsi que le 18 août 1948,  
à la fois, Speake et moi-même,  
avons procédé, en prenant <sup>conjoint</sup> ~~en~~  
tenu  
peut-être l'institution qui a abouti,  
épuisé nous plus tard, à la signature  
de la charte du Comité de l'I.

Celui-ci n'a pu prendre forme.  
Jure que ns. avions tous deux  
voulait.

À la fois, Speake a été à Sing.  
en précédent dégagement et  
exigeant. C'est une chance pour  
le Commandant qu'il ait voulu  
à concentrer son énergie et son  
intelligence sur un champ d'acti-  
fus limité mais, d'en suis sûr,  
particulièrement efficace.

Il importe donc de renouer  
avec le moment propice pour  
l'enfoncer à la fois devant le gou-  
vernement, appelé à entériner le projet,

8) devant l'opinion qui doit l'accueillir avec faveur, et auprès des autres goux. qu'il s'agit d'inspirer à l'œuvre commune.

S'il y a en mérite personnel, c'est tout tout d'avoir me acquis et, je l'espère au moins, justifier cette confiance.

Ensuite aussi, et surtout, il nous, à nous tous, fait confiance aux hommes qui ont mis en forme des idées qui flottaient en quelque sorte dans l'air, qui étaient plus ou moins conscientes, et d'en avoir fait un projet concréte, cohérente, convaincante.

Le jour viendra où l'on écrira l'histoire du développement de cette idée qui à grande tâche le débat du 9 mai a désignée comme révolutionnaire.

Demain dès lors je ne puis même citer les noms de tous ceux qui ont joué un rôle essentiel, déterminant, pas même ceux dont l'avis a été

9) pour moi-même déterminant  
où la confiance a été à base  
d'amitié.

De vous, toutefois, est à toute  
la terre, il risque tous les autres.  
C'est à J. K. que devons nous  
rendre témoignage, en sorte vous  
à tous et au moins.

Sans malice le fréjet n'aurait pas  
tel jour été, je crois pourtant  
l'ajouter; sans lui il n'aurait pas  
abouti.

C'est pas à l'auditoire ici  
présent que j'ai à décrire ni le  
hardiment <sup>ou</sup> de la clarté de ses concep-  
tions, ni la tenacité de sa volonté,  
ni l'autorité qu'il exerce autour  
de lui.

Si j'ai pu parler de l'appréhension  
qui a fini de à tous le temps  
de la rue Marquette, c'est grâce à  
l'action personnelle, à cette sorte  
d'empêche que tous, cher M. L., ont  
exercée venir et venir.

10/ malgré la légende, nous serons cependant accepter la contradiction et mettre à profit les objections. Ce que nous n'admettront pas l'abandonnement et l'abandon.

Grâce à vous et à vos collaborateurs une telle réalité européenne a été créée. Grâce à vous et à eux qui portez un responsablement actuelle, le Communauté européenne devra et se développera. Votre réunion sera la meilleure réponse à tous les sceptiques.

J'espérons sincèrement que, profondément gré de ne l'avoir associé à cette sorte de fils de famille, où se sont exprimées à la fois notre fierté commune du passé et un espoir de demain.